Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Organisation et Gestion de la PME

Session 2018 • Code sujet : **18APE5ORG-P** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **7**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Communication à destination des comités d'entreprise (1 question) **Page 3**

2. Gestion des congés et des absences (2 questions) **Page 4**

3. Suivi et analyse des flux de trésorerie (2 questions) **Page 5**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btsgpme.fr/assets/annales/bts-gpme/E5.1 - Participer à la gestion des risques de la PME/2018/BTS GPME - E5.1 - Participer à la gestion des risques de la PME - Session 2018 - 1-Sujet.pdf

1. Communication à destination des comités d’entreprise

Aventures au Présent souhaite développer sa clientèle de comités d’entreprise et faire connaître ses séjours de tourisme d’aventure. Il faut rédiger un message attractif présentant l’agence et ses quatre offres adaptées, pour inciter les membres des CE à découvrir l’offre et à contacter l’agence.

Question 1.1. Rédiger et mettre en forme le message à publier sur le site web regroupant les acteurs du tourisme. Présenter l’entreprise et ses quatre offres de séjour adaptées aux comités d’entreprise, en valorisant les offres et les atouts de l’agence afin de susciter l’intérêt et d’inciter les membres des CE à la contacter.

Aventures au Présent : l’aventure qui soude vos équipes !

Agence de voyages indépendante, nous créons des séjours insolites, responsables et adaptés aux comités d’entreprise. Un responsable de projet, votre interlocuteur unique, vous accompagne de la conception à la réalisation. Nos propositions sont personnalisables.

- **Ardèche, 4 jours, 620 € :** séjour éco-touristique, ateliers zéro déchet et randonnée en VTT. De 15 à 250 personnes.
- **Fort Cézon, Finistère, 10 jours, 1 350 € :** participez à la restauration du fort. De 15 à 130 personnes.
- **Auvergne, 2 jours, 730 € :** village médiéval, spectacles et joutes équestres. De 50 à 500 personnes.
- **Alpes, 7 jours, 1 780 € :** initiation aux traîneaux et quatre jours de randonnée. De 5 à 30 personnes.

Prix par personne au départ de Paris. Laissez-vous tenter et contactez-nous pour préparer votre prochain séjour d’équipe !

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Quatre séjours d’aventure pour fédérer vos équipes : contactez Aventures au Présent et imaginons ensemble votre projet sur mesure.

2. Gestion des congés et des absences

Ahmed CHARLET prévoit de s'absenter à la naissance de ses jumeaux, attendue en semaine 43, et souhaite enchaîner congé de naissance, congé de paternité et congés payés. L'agence doit vérifier ses droits et comparer le coût et la pertinence de solutions de remplacement pour maintenir le suivi du dossier Bouygues.

Question 2.1. Vérifier la compatibilité des souhaits d'Ahmed CHARLET avec les contraintes légales et lui communiquer des réponses argumentées : possibilité d'enchaîner sans interruption le congé de naissance, le congé de paternité et les congés payés, nombre total de jours qu'il pourrait prendre et date de reprise si le congé de naissance débute en semaine 43.

Pour une naissance le lundi 22 octobre 2018, le congé de naissance couvre trois jours ouvrables, jusqu'au mercredi 24. Le congé de paternité peut suivre sans interruption : 18 jours calendaires, du 25 octobre au 11 novembre inclus. Au 31 mai 2018, Ahmed a acquis 7 × 2,5 = 17,5 jours de congés payés, arrondis à 18 jours ouvrables. Les prendre en novembre nécessite l'accord de l'employeur, puisque cette période est hors de la période annuelle habituelle; l'employeur ne s'y oppose pas. Décomptés du 12 novembre au 1er décembre, ils conduisent à une reprise le lundi 3 décembre. Total : 39 jours, selon des décomptes distincts.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Enchaînement possible avec l'accord de l'employeur. Total : 3 jours ouvrables + 18 jours calendaires + 18 jours ouvrables. Pour un début le 22 octobre, reprise le 3 décembre 2018.

Question 2.2. Évaluer le coût de chacune des propositions de remplacement, en externe par intérim ou CDD et en interne par répartition des dossiers avec heures supplémentaires. Comparer les options et mesurer la pertinence de la solution la plus économique pour éclairer la décision de la gérante, notamment au regard du suivi du dossier Bouygues.

Solution	Base de calcul	Coût estimé
Intérim	35 h × 8 semaines × 15 € × 2,2	9 240 €
CDD	35 h × 8 semaines × 15 € × 1,20 × 1,40	7 056 €
Répartition interne	(2 400 € ÷ 151,67 h) × 1,25 × 8 h × 3 personnes × 6 semaines	2 848,29 €

Les solutions externes comprennent deux semaines de formation et six semaines de remplacement. La répartition interne est la moins coûteuse et évite l'adaptation, mais répartit le suivi entre trois responsables alors que Bouygues représente 80 % du poids commercial des dossiers CE. Le CDD coûte moins que l'intérim et assure un interlocuteur dédié après la formation. Il constitue le meilleur compromis pour sécuriser cette négociation importante.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Moins coûteuse : répartition interne, 2 848,29 €. Pour assurer un suivi dédié de Bouygues, retenir de préférence le CDD, estimé à 7 056 €.

3. Suivi et analyse des flux de trésorerie

Les décalages entre les échéances de paiement des clients et celles des prestataires peuvent affecter la trésorerie d'Aventures au Présent. Il faut mesurer les flux des projets en cours de janvier à avril 2019, puis analyser la situation et proposer des préconisations à la gérante.

Question 3.1. Mesurer l'impact sur la trésorerie des projets en cours pour les mois de janvier à avril 2019, en tenant compte des échéances et montants des devis clients et prestataires, des modalités de règlement et des autres recettes et dépenses indiquées dans les documents.

Les clients versent 60 % à la signature, puis 40 % un mois avant l'événement. Les prestataires reçoivent 50 % à la signature, puis le solde un mois après l'événement. Les acomptes versés en novembre 2018 sont exclus. La TVA est payée le mois suivant : janvier comprend les 20 000 € dus en décembre ; le crédit de 83 € de février est encaissé en mars.

Flux en euros	Janvier	Février	Mars	Avril
Encaissements clients	148 000	0	68 800	39 200
Paiements prestataires	-74 450	0	-65 000	0
Salaires, charges sociales et frais courants	-31 500	-31 500	-31 500	-31 500
TVA payée ou crédit encaissé	-20 000	-12 175	+83	-450
Licence et acompte d'IS	0	0	-5 900	0
Variation mensuelle	22 050	-43 675	-33 517	7 250
Trésorerie de fin de mois	67 050	23 375	-10 142	-2 892

Les dépenses courantes mensuelles sont de 16 000 + 14 000 + 1 500 = 31 500 €. La trésorerie initiale au 1er janvier est de 45 000 €.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Trésorerie de fin de mois : janvier 67 050 €, février 23 375 €, mars -10 142 €, avril -2 892 €.

Question 3.2. Analyser la situation de trésorerie obtenue et proposer des préconisations à la gérante de l'agence, en s'appuyant notamment sur les solutions de crédit de trésorerie présentées dans les documents.

La trésorerie devient négative en mars, avec un besoin maximal de 10 142 €, puis reste déficitaire de 2 892 € en avril. Ce besoin provient du décalage entre les règlements clients et prestataires, auquel s'ajoutent les dépenses courantes, la TVA et les échéances fiscales.

- Négocier un découvert autorisé contractuel d'au moins 10 142 €, complété d'une marge de sécurité. Ses agios sont moins élevés que ceux d'une facilité de caisse.
- La facilité de caisse peut dépanner ponctuellement, mais elle est limitée dans le temps et coûteuse. Le crédit campagne ne convient pas, car l'activité n'est pas saisonnière.

- L’affacturage est coûteux et peu adapté puisque les clients versent déjà des acomptes. Pour les prochains projets, rapprocher les échéances clients et prestataires et actualiser le prévisionnel de trésorerie.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Préconisation : négocier un découvert autorisé d’au moins 10 142 €, assorti d’une marge de sécurité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de BTS Assistant de gestion de PME-PMI, Organisation et Gestion de la PME, Session 2018, code 18APE5ORG-P, durée 4 heures, coefficient 7. Le cas porte sur Aventures au Présent, agence de voyages. Il évalue la communication commerciale, l'application des règles de congé, la comparaison des solutions de remplacement et la construction puis l'analyse d'un budget de trésorerie.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les clients versent 60 % à la signature du devis et 40 % un mois avant l'événement.
- Les prestataires reçoivent 50 % à la signature du devis client et le solde un mois après l'événement.
- Le congé de paternité pour une naissance multiple peut durer jusqu'à 18 jours calendaires et se prend en une fois.
- Le congé payé s'acquiert à raison de 2,5 jours ouvrables par mois de travail, soit 30 jours pour une année complète.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les jours calendaires du congé de paternité des jours ouvrables des congés de naissance et des congés payés.
- Pour établir la date de reprise, appliquer le calendrier fourni et les règles de décompte propres à chaque congé.
- Comparer les solutions de remplacement sur une même période et intégrer les coûts et majorations indiqués.
- Placer chaque flux de trésorerie à sa date réelle de règlement, sans confondre signature du devis et échéance.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire le budget de trésorerie mensuel demandé ?

Classez chaque encaissement et décaissement dans le mois de son règlement, puis calculez les totaux mensuels. Ajoutez les encaissements au solde précédent et retranchez les décaissements. Le solde obtenu devient le solde initial du mois suivant.

Q : Quelle différence faut-il faire entre jours calendaires et jours ouvrables ?

Les jours calendaires comptent tous les jours de la semaine, y compris samedis, dimanches et jours fériés. Les jours ouvrables servent au décompte des congés de naissance et des congés payés selon les règles et le calendrier fournis.

Q : Comment comparer les solutions de remplacement proposées ?

Calculez le coût de chaque solution pour une même durée. Intégrez la formation, le salaire ou la facturation, les congés payés, l'indemnité de précarité, les charges patronales et les heures supplémentaires selon les données de l'annexe.

Q : Que présenter pour justifier une préconisation de trésorerie ?

Appuyez-vous sur les soldes mensuels et expliquez les décalages entre règlements clients et paiements des prestataires. Reliez la solution proposée au besoin constaté et comparez sa durée, son fonctionnement et son coût d'après l'annexe.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsgpme.fr/assets/annales/bts-gpme/E5.1 - Participer à la gestion des risques de la PME/2018/BTS GPME - E5.1 - Participer à la gestion des risques de la PME - Session 2018 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Gestion de la PME : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.